

PJ 3 Justificatif de maitrise foncière

Extraits de l'acte d'achat du site :



N° de répertoire : 828
N° 2870

Publié par Téléprocès et enregistré le 04/05/2016
à la publicité foncière de AIX-EN-PROVENCE 2EME

Notes
Droits :
Taxe 879 CGI :
TOTAL :
Service de la publicité foncière : CHAMBERT BERNARD

24955302

JLM/GL

Acte 02 - VENTE SAS UNIVAR/SCI VENTURA (GANAYE Alexandre et Nicolas)

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
LE DIX-HUIT AVRIL
A MARIGNANE (Bouches du Rhône), 2 Place du 11 Novembre, au siège de l'Office Notarial, ci-après nommé,
Maître Jean-Luc MAITRE, Notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Jean-Luc MAITRE, Olivier CAPRA, Xavier COLONNA, Pascal BONETTO, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de MARIGNANE (13723), 2 Place du 11 Novembre B.P. 170,

Avec la participation de :
Maître la participation de Maître Patrice LE JOUAN, notaire à VINCENNES, assistant LE VENDEUR.

Maître Mireille DURAND-GUEROT, notaire à MARTIGUES, assistant le PRETEUR.

Ici présents

A RECU LA PRESENTE VENTE à la requête des parties ci-après identifiées.

Cet acte comprend deux parties pour répondre aux exigences de la publicité foncière, néanmoins l'ensemble de l'acte et de ses annexes forme un contrat indissociable et unique.

La première partie dite « partie normalisée » constitue le document hypothécaire normalisé et contient toutes les énonciations nécessaires tant à la publication au fichier immobilier qu'à la détermination de l'assiette et au contrôle du calcul de tous impôts, droits et taxes.

La seconde partie dite « partie développée » comporte des informations, dispositions et conventions sans incidence sur le fichier immobilier.

PARTIE NORMALISEE

IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

La Société dénommée UNIVAR, Société par actions simplifiée au capital de 7.936.406,00 euros ; dont le siège est à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120), 17 avenue Louison Bobet, identifiée au SIREN sous le numéro 562071423 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL.

ACQUEREUR

La Société dénommée VENTURA, Société civile immobilière au capital de 2.000,00 Euros, dont le siège est à MARTIGUES (13500), 16 route des Jardins, Quartier Saint Julien, Identifiée au SIREN sous le numéro 818151276 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE.

QUOTITES ACQUISES

La société VENTURA acquiert la pleine propriété du BIEN objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

Le VENDEUR vend à l'ACQUEREUR qui accepte le BIEN dont la désignation suit :

DESIGNATION

A MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13500 9001 Rue Jacques de Vaucanson, Martigues Sud Carontes,

Un terrain sur lequel est édifié un bâtiment à usage de stockage et distribution en gros de produits de droguerie, dépotage et conditionnement de produits chimiques divers comprenant:

- au rez-de-chaussée: entrepôts, bureaux, locaux sociaux, ateliers, logement de gardien, auvent;

- au premier étage: salle de réunion, combles non aménagés réservés à l'extension des bureaux;

Le tout d'une surface approximative de 4.984 m² et 47 emplacements de parking.

Ledit bien est inclus dans la ZAC INDUSTRIELLE DE MARTIGUES NORD, dont le cahier des charges a été déposé au rang des minutes de l'Office Notarial de

MARTIGUES, le 5 Juillet 1978, et publié au service de la publicité foncière d'AIX EN PROVENCE, 2ème, le 20 Juillet 1978, volume 2216, numéro 5.

Cadastré :

Section	N°	Lieu dit	Surface
DZ	552	Les Hubacs de Courouche	00 ha 92 a 46 ca
DZ	566	Les Hubacs de Courouche	00 ha 04 a 62 ca
EH	207	La Gacharelle	00 ha 02 a 80 ca
EH	210	La Gacharelle	00 ha 66 a 98 ca
EH	216	La Gacharelle	00 ha 18 a 28 ca

Total surface : 01 ha 85 a 00 ca

Il est ici précisé, savoir:

- que les constructions ont été édifiées en vertu d'un permis de construire numéro 1305684H4930 délivré le 06 Mars 1985 par la Préfecture des Bouches du Rhône, à la société DOMIBAIL permettant la construction de 4.999m² SHOB ;
- que la déclaration d'achèvement de travaux a été déposée le 14 décembre 1985;
- et qu'un permis de construire a été délivré par la Préfecture des Bouches du Rhône, à la société GAZECHIM, le 2 Mai 1989 sous le même numéro 1305684H4930.

TEL ET AINSI que le BIEN existe, s'étend, se poursuit et comporte actuellement avec toutes ses alsances, dépendances, immeubles par destination, sans aucune exception ni réserve sauf à tenir compte de ce qui peut être le cas échéant indiqué au présent acte.

USAGE DU BIEN

Le VENDEUR déclare que le BIEN est actuellement à usage industriel.
L'ACQUEREUR entend conserver cet usage.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS IMMOBILIERS

La vente porte sur la totalité en pleine propriété du BIEN.
Ce BIEN appartient au VENDEUR ainsi qu'il sera expliqué ci-après.